



La fraude en droit des étrangers: quelques chiffres et balises posées par le respect des droits fondamentaux

ADDE – Bruxelles, 9 juin 2016

Mathieu Beys, Myria, Centre fédéral Migration,
mathieu.beys@myria.be

Plan

1. Mesurer la fraude ?
2. Quelques chiffres
3. Fraude et droits fondamentaux
4. Droit pénal et droit administratif
5. Quelques pistes de réflexion

1. Mesurer la fraude ?

- Difficulté de mesurer un phénomène multiforme
- Charge de travail des autorités / réalité du phénomène
- Ouvertures d'enquête / résultats
- Diversité des sources

2. Quelques chiffres

- Documents d'identité
- Retraits de séjour pour fraude
- Enquêtes relations familiales

2. Quelques chiffres: identité

Aperçu du nombre de déclarations de perte ou de vol (annexe 12)				
2009	2010	2011	2012	2013
12.004	11.440	13.016	13.930	14.475

En 2013, le service a reçu 14.475 annexes 12 et a envoyé 386 courriers relatifs à des problèmes liés à des photos, des signatures, de mauvais numéros, et des pertes multiples.

Source: OE, rapport annuel 2013, p. 212,

2. Quelques chiffres: retraits

3.7. Fraude

Dossiers examinés pour suspicion de fraude
2.556

Chiffres = dossiers.

3.7.1. Décisions

Nombre de décisions mettant un terme au séjour à la suite d'une fraude par motif						
Annulation de mariage	Faux ressortissants européens	Retrait du statut de réfugié	Fraude			Total
			Régularisation	Regroupement familial	Réinscription	
56	44	10	9	6	1	126

Chiffres = dossiers.

Source: OE, Rapport statistique 2014, p. 26.

2. Quelques chiffres: relations familiales

Nombre total d'enquêtes administratives menées par le Bureau Recherches concernant des mariages blancs potentiels

	2009	2010	2011	2012	2013
Mariages prévus	6.327	4.964	5.909	4.902	4.261
Mariages conclus	4.087	4.187	4.819	4.162	3.017
Total	10.414	9.151	10.728	9.064	7.278

“In average around 10% of these foreseen marriages will not be concluded because they are refused by the civil registrar because of indications or proofs of being a marriage of convenience. However, most likely among the other 90% of the files a certain but unknown number of them will proof to be a marriage of convenience as well (but so statistics are not available)”.

Source: EMN, **Ad-Hoc Query on requirements of marriage and suspected numbers of marriage of convenience** , 27/08/2013, <http://www.emnbelgium.be>

2. Quelques chiffres: relations familiales

Nombre total d'enquêtes administratives menées par le Bureau Recherches concernant des mariages blancs potentiels

	2009	2010	2011	2012	2013
Mariages prévus	6.327	4.964	5.909	4.902	4.261
Mariages conclus	4.087	4.187	4.819	4.162	3.017
Total	10.414	9.151	10.728	9.064	7.278

“In average around 10% of these foreseen marriages will not be concluded because they are refused by the civil registrar because of indications or proofs of being a marriage of convenience. However, most likely among the other 90% of the files a certain but unknown number of them will proof to be a marriage of convenience as well (but so statistics are not available)”.

Source: EMN, **Ad-Hoc Query on requirements of marriage and suspected numbers of marriage of convenience** , 27/08/2013, <http://www.emnbelgium.be>



2. Quelques chiffres: relations familiales

Condamnations pour mariage simulé en Belgique (art. 79bis L 15/12/80)

2009	2010	2011	2012	2013
7	5	16	23	19

Source: Service de la politique criminelle, <http://www.dsb-spc.be>

2. Quelques chiffres: relations familiales

1.3.2. Mariages de complaisance et fausses déclarations de cohabitation

Nombre d'enquêtes réalisées pour relations de complaisance				
Mariages prévus	Mariages conclus	Cohabitations prévues	Cohabitations conclues	Total
4.876	3.841	3.094	48	12.223

Chiffres = dossiers.

Top 5 des enquêtes réalisées pour relations de complaisance	
Maroc	3.195
Turquie	727
Algérie	466
Tunisie	455
Congo (Rép. dém.)	432

Source: OE, Rapport statistique 2014, p. 14.

2. Quelques chiffres: relations familiales

Lituanie

	2008	2009	2010	2011	2012
Decisions to issue/replace temporary residence permit based on family reunification	2698	2985	2924	2867	2733
Suspicious marriage of convenience cases verified*	18	21	61	59	104
Refusals to issue/replace a temporary residence permit	8	18	21	19	4
Permits revoked	1	2	1	3	0

UK

We received, 384 reports in 2007; 344 in 2008; 561 in 2009; 934 in 2010; 1741 in 2011; 1,891 in 2012.

Source: EMN, **Ad-Hoc Query on requirements of marriage and suspected numbers of marriage of convenience** , 27/08/2013, <http://www.emnbelgium.be>

3. Fraude et droits fondamentaux

3. Fraude et droits fondamentaux

- PAS de dérogation ou de régime d'exception
- Lutte contre la fraude dans le respect des droits fondamentaux
- Primauté du droit international directement applicable et du droit de l'UE
- PAS de renversement de la charge de la preuve

3. Fraude et non-refoulement

- Art. 3 CEDH
- « L'article 3 de la Convention (...), consacre l'une des valeurs fondamentales des sociétés démocratiques. Il **ne prévoit pas d'exceptions**, en quoi il contraste avec la majorité des clauses normatives de la Convention, et d'après l'article 15 § 2, il ne souffre **nulle dérogation, même en cas de danger public menaçant la vie de la nation** (...). La Cour a confirmé que même dans les circonstances les plus difficiles, telle la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, la Convention prohibe en termes absolus la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants, **quels que soient les agissements de la victime** »

CEDH, Nasr et Ghali c. Italie, 23/02/2016, § 280

3. Fraude et vie privée et familiale

Art. 8 CEDH

Droit au respect de la vie privée et familiale

1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.
2. Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui.

3. Fraude et vie privée et familiale (2)

Conditions de l'ingérence

1. « prévue par la loi »

Clarté, précision et prévisibilité de la norme

2. « intérêt légitime »

3. « nécessaire dans une société démocratique »

Proportionnalité, balance des intérêts

3. Fraude et vie privée et familiale (3)

“the Court notes that refusal to register a marriage may have consequences which go beyond immigration and may affect the private or family life of both nationals and foreigners”

“It considers that in circumstances where a person's nationality is certified by means of his or her passport, the onus of proving that the information contained in their passport is not conclusive of nationality shifts to the authorities. Thus, if the authorities believed that the applicant might have renounced his Maltese citizenship, it was for them to verify the matter with the relevant department and within an appropriate time-frame, rather than to require the holder of a valid Maltese passport to prove that he still retained Maltese nationality”.

CEDH, *Dadouch c. Malte*, 20/07/2010

3. Fraude et vie privée et familiale (3)

Critères Boultif – üner (CEDH, 18/10/2006) en cas d'expulsion pour raison d'ordre public:

- la nature et la gravité de l'infraction commise par le requérant ;
- la durée du séjour de l'intéressé dans le pays dont il doit être expulsé ;
- temps écoulé depuis l'infraction, et conduite du requérant pendant cette période ;
- la nationalité des diverses personnes concernées ;
- la situation familiale du requérant, notamment, durée de son mariage, effectivité d'une vie familiale au sein d'un couple ;
- conjoint avait connaissance de l'infraction à l'époque de la création de la relation familiale ;
- enfants issus du mariage et, leur âge ;
- difficultés que le conjoint risque de rencontrer dans le pays vers lequel le requérant doit être expulsé.
- l'intérêt et le bien-être des enfants,
- la solidité des liens sociaux, culturels et familiaux avec le pays hôte et avec le pays de destination.

3. Fraude et intérêt supérieur de l'enfant

- Intérêt supérieur de l'enfant = considération primordiale (CIDE, art. 3; Const. 22bis + Loi 15/12/80)
- Sanction des enfants pour fraude des parents ? (CIDE, art. 2)

4. Droit pénal et droit administratif

- Incrimination du mariage et cohabitation de complaisance, y compris tentative (L. 15/12/80, art. 79bis).
- Garanties du procès pénal applicables: présomption d'innocence (CEDH 6§2; CDFUE 48), procès équitable ...

4. Droit pénal et droit administratif

Droits « Salduz » pour toute audition policière (CIC, art. 47bis)

- informations compréhensibles (déclaration des droits)
- Libre choix de la langue (CIC 47bis § 1, 5°) + Interprète (dir. 2010/64/UE)
- droit au silence
- utilisation et jonction de documents
- déontologie policière

5. Quelques pistes de réflexion

- Politique basée sur :
 - des objectifs clairs et débattus publiquement
 - la connaissance des faits (« evidence-based »)
 - les droits fondamentaux (« rights-based »)
 - un suivi efficace (« tools-based »)
- Proportionnalité des ingérences aux DF
- Proportionnalité des moyens engagés

mathieu.beys@myria.be

www.myria.be

Merci pour votre attention